Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260216-DEL202602B002-DE

Goven

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

SÉANCE DU 16/02/2026
DATE DE CONVOCATION : 10/02/2026
CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 (quorum : 10)
PRÉSENTS : 12 **POUVOIRS :** 4

L'an deux mil vingt-six, le seize février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Goven s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Norbert SAULNIER, Maire.

PRÉSENTS : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Fabienne HEMERY, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Sylvie AGAËSSE, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Magali POISSON-VANNIER, Jacques ESTEVE

POUVOIRS : Patricia PERSAIS donne pouvoir à Nathalie BLOMMAERT, Aurélie SAULNIER à Yannick GOUGEON, Emmanuelle PELLETIER à Bruno LEROY, Yoann GUILLAUME à Olivier TORTELIER

ABSENTS : Ronan GUIBERT, Mickaël TANGUY, Géraldine TRONCA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Olivier TORTELIER

Finances
2026.02(2).002 Élection du Président de séance pour les 4 CFU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-14,

Considérant que le Maire doit se retirer de la salle du Conseil Municipal au moment du vote du Compte Financier Unique (CFU), il y a lieu d'élire un Président de séance pour les points relatifs à l'approbation du Compte Financier Unique de chaque budget.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal élit Monsieur Yannick TRINQUART, Président de séance pour les points 3 à 6 de l'ordre du jour relatifs au CFU des 4 budgets.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme,

Le Maire,
Norbert SAULNIER

MAIRIE DE GOVEN
R.F.
(Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance,
Olivier TORTELIER